



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin de la susdite municipalité,
(Directrice générale/greffière-trésorière)

Que, lors de la séance régulière du Conseil qui se tiendra le mardi, 20 janvier 2026, à compter de 19 h, à la salle Optimiste de l'aréna de St-Côme-Linière, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE — CHEMIN DES LACS PAQUET – LOT 6 448 006 (PARTIE)

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser un lotissement n'ayant pas la façade minimale requise de 50 mètres tel que stipule le règlement de lotissement no 149-08, article 3.2.4, qui exige d'avoir une largeur minimale sur la ligne avant de 50 mètres.

Identification du site concerné

Lot 6 448 006 (partie) cadastre du Québec,

DÉROGATION MINEURE — 1278, 20^e AVENUE — LOT 4 916 060

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation d'un bâtiment résidentiel de 9 logements avec une marge de recul avant à 5 mètres face à la 13^e Rue et de 5 mètres également face à la 20^e Avenue au lieu de 7.6 mètres tel que prévu au règlement de zonage no 148-06, article 6.3.

Identification du site concerné

Lot 4 916 060 cadastre du Québec,

DÉROGATION MINEURE — 1282, 20^e AVENUE — LOT 4 916 076

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation d'un bâtiment résidentiel de 9 logements avec une marge de recul avant à 5 mètres face à la 13^e Rue et de 5 mètres également face à la 20^e Avenue au lieu de 7.6 mètres tel que prévu au règlement de zonage no 148-06, article 6.3.

Identification du site concerné

Lot 4 916 076 cadastre du Québec,

DÉROGATION MINEURE — 1491, 8^e RANG — LOT 4 891 067 – MATRICULE 0200-27-7707

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'une ferme laitière avec une distance séparatrice de 86 mètres au lieu de 122.8 mètres à la suite du calcul des unités animales (U.A.) tel que le stipule notre règlement de zonage 148-06, article 6.8.2.

Identification du site concerné

Lot 4 891 067 cadastre du Québec,

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement aux demandes ci-haut décrites.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 19^e jour du mois de décembre 2025.

Chantal Poulin

Chantal Poulin
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidente à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 19^e jour du mois de décembre 2025, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de décembre 2025.

Chantal Poulin

Chantal Poulin
Directrice générale/greffière-trésorière